



Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

ID : 035-263505778-20240620-2024\_10-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2024 - 10**

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche**

dûment convoqué, s'est réuni le 20 Juin 2024 à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S.

**Nombre de membres**

En exercice : 17

Présents 14

Votants 16

Date de la Convocation : 10 Juin 2024

**Présents** : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Eric CHOPIN, Agnès BLANCHARD, Michel BOURTOURAUULT, Olivier PRIMAULT, Anne DEBROIZE, Nathalie Monia TOCNY, Catherine LESAGE, Claude RAVEL, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY

**Absents excusés** : MM. CLOAREC, SERRE, GUERET.

Mme SERRE a donné pouvoir à Mme LESAGE

M. GUERET a donné pouvoir à M. CHOPIN

**2024-10 CESSION D'UNE PARCELLE AGRICOLE A LA CUMA « L'ENTRAIDE DE LA SEICHE »**

Monsieur Henri NICOLLE, Vice-Président du CCAS, informe le Conseil d'Administration que, par courrier en date du 25 mai 2024, la CUMA « L'entraide de la Seiche » a sollicité le CCAS pour acquérir la parcelle agricole référencée AH 203 sise à La Fertais d'une superficie de 6968 m<sup>2</sup>.

Cette parcelle est mitoyenne d'une autre parcelle appartenant à la CUMA au Sud où un Permis de Construire a été obtenu pour le projet de construction d'un hangar de stockage de matériel agricole. Son acquisition permettra d'y créer un chemin d'accès débouchant sur la voie au Nord.

L'exploitant actuellement en place a donné son accord sur ce projet de vente et sera maintenu sur le reste de la parcelle.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le principe de cette acquisition, d'autoriser M. le Président du CCAS à solliciter les Domaines pour évaluation, la SAFER pour purger son droit de préemption et signer tout acte et document afférent à ce dossier.

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Le Maire, Président du CCAS  
Sébastien GUERET

